



DECLARATION DE LA FSU AU CTA DU 19 JANVIER 2017

Nous tenons à commencer notre déclaration par un hommage à Vincent Destrian, qui nous a quittés le 10 Janvier 2017, ce défenseur infatigable de l'enseignement professionnel public, et en particulier des SEGPA et EREA, dont il portait le dossier au niveau national pour son syndicat le SNUEP FSU.

Aujourd'hui 19 Janvier c'est la huitième journée d'action des lycées en Région parisienne mais aussi en région afin d'obtenir une carte élargie de l'EP qui intègre enfin les lycées.

En 2014, la ministre a lancé une « réforme de l'Éducation Prioritaire » doublement critiquable : non seulement elle n'a donné aucun moyen supplémentaire aux collèges et écoles qui en avaient besoin, mais elle a autoritairement sorti tous les lycées du dispositif.

Dans les collèges et les écoles, depuis deux ans, les collègues ont déjà constaté les limites de cette « refondation » de l'éducation prioritaire : dans bien des endroits, les établissements sortis de ZEP périclitent, ceux restés dans le dispositif n'ont pas beaucoup moins d'élèves par classe en particulier dans les départements dont la population ne cesse de croître comme en Gironde

C'est pourquoi, la FSU dénonce l'insuffisance des annonces ministérielles qui ne répondent pas à la nécessité de mettre en place des dispositifs pérennes, qui n'envisagent pas la réintégration des collèges et écoles sortis du dispositif, le maintien de l'ensemble des lycées actuellement classés en éducation prioritaire et surtout elles ne créent pas un dispositif unique d'éducation prioritaire de la maternelle au bac, contraignant en termes de moyens (effectifs limités par classe, dédoublements, équipes pluri-professionnelles complètes et garantissant la pérennité des indemnités et bonifications.

Il est précisé qu'un effort spécifique sera réalisé en faveur des lycées et LP défavorisés. Nous actons 10 emplois enseignants dans notre académie pour le renforcement de ces lycées. Pour nous ces moyens doivent bénéficier aux établissements qui cristallisent les problèmes, liés à la concentration des difficultés sociales et scolaires. Ces moyens supplémentaires devront permettre de créer des dédoublements dans les classes difficiles en LP et une diminution des effectifs en lycée.

Nous vous demandons Monsieur le Recteur la réunion d'un groupe de travail sur les critères retenus pour la constitution de la liste des établissements concernés dans l'Académie de Bordeaux.

Nous actons la création de 11 emplois administratifs sur les 100 annoncés, et nous vous demandons Monsieur le Recteur de créer essentiellement des postes de catégorie A et B qui iront de pair avec le programme de requalification des emplois. Cependant ces créations ne sauraient masquer le rééquilibrage entre les académies, dont 12 enregistrent des retraits. La FSU regrette qu'au terme de ce quinquennat, après les 80000 suppressions entre 2004 et 2012, le déficit d'emploi reste criant.

Au-delà de la question de l'Education Prioritaire, il importe de souligner ici que le lycée ne va pas bien. Un rapport récent de l'Inspection Générale sur la voie technologique propose la déspecialisation de celle-ci en citant particulièrement STMG et STI2D, ce qui équivaut à un arrêt de mort de ces filières.

Le projet serait de diluer la voie technologique dans une série unique d'un lycée réorganisé en tronc commun et modules. La FSU est en totale opposition avec les propositions de ce rapport. En collège, la Ministre a prévu pour la rentrée 2017 la création de de 2000 emplois supplémentaires sur les 4000 annoncés au départ pour la poursuite de la Réforme. Ces créations insuffisantes n'ont apporté aucune amélioration des conditions d'encadrement et d'études, bien au contraire !

La lutte contre les inégalités commence dans la classe. Pour maintenir une même ambition pour toutes et tous, il faut doter le système éducatif des moyens nécessaires et donner les outils aux enseignants et personnels : améliorer les conditions de scolarisation (dont les effectifs), développer un plan ambitieux de formation initiale et continue, améliorer les conditions de travail des personnels, le temps de travail, développer le travail en équipe et faire respecter les missions "cœur de métier". Dans le cadre de la réforme du collège imposée contre l'avis majoritaire des enseignants, un nouveau DNB a été instauré. Il exclut de fait des savoirs spécifiques comme l'EPS, l'Education musicale, les Arts plastiques et les langues vivantes. Par leur ouverture sur le monde et à la culture ces disciplines sont des voies originales de réussite. La FSU demande la modification du DNB en réintégrant l'évaluation de ces disciplines.

En SEGPA, malgré la réaffirmation dans la circulaire de 2015 du maintien de la structure, nous constatons qu'elles sont mises à mal par une volonté délibérée d'en réduire les effectifs, alors qu'elles constituent une voie de réussite pour nos élèves en grande difficulté scolaire. Cela repose la question de leur inclusion sans filets et à marche forcée en classe ordinaire.

Dans le premier degré la ventilation des 214 postes créés ne permettra pas de répondre à toutes les priorités que vous avez retenues et de rattraper les déficits structurels liées aux suppressions massives de 2008 à 2012, en particulier en Gironde. De plus la Ministre a affirmé que « des postes en RASED seront créés autant que de besoin », et les besoins sont importants dans notre académie. Pour la FSU ces dispositifs constituent un levier essentiel pour lutter contre la difficulté scolaire, notamment dans leurs missions de prévention de l'échec et du décrochage scolaire. Les nouvelles conventions rurales, qui instaurent parfois plus de maitres que de classes et qui s'accompagnent pour l'instant d'une réserve de postes ne mettent pas à l'abri les écoles de futures fusions qui pourraient aboutir à une dégradation des conditions de scolarisation pour les élèves, et engendrer la disparition des petites structures auxquelles nous sommes attachées. La perspective de concentration des écoles dans le futur va aggraver la désertification et elle fera de certains villages de simples dortoirs, lorsqu'elle ne les tuera pas.

Si nous pouvons nous réjouir cette année de la création d'emplois dans notre académie à un niveau supérieur à la croissance démographique, nous ne sommes pas dupes de la portée électoraliste de ces créations. Si cette politique avait été menée dès le début du quinquennat, nous aurions pu espérer compenser en partie le retard accumulé par l'Académie de Bordeaux.

La FSU réitère sa demande d'un plan de rattrapage, une amélioration des salaires des fonctionnaires, un plan de titularisation des personnels « précaires », conditions du vivre ensemble dans notre service public d'éducation.